



**FORMATION D'OFFICIELS A – B – C
UNIQUE SESSION DE FORMATION SAISON 2011/2012**

FORMATION OFFICIELS A

date : 13 octobre 2011 : formation à 20 heures
lieu : Maison des Sports – salle SAMARANCH
4 rue Jean Mentelin B.P. 28
67035 Strasbourg Koenigshoffen cedex 2

Prévoir un sifflet

date : 26 octobre 2011 (examen) à 20 heures
lieu : Maison des Sports – salle SAMARANCH
4 rue Jean Mentelin B.P. 28
67035 Strasbourg Koenigshoffen cedex 2

FORMATION OFFICIELS B - C

date : 12 octobre 2011 : formation à 20 heures
lieu : Maison des Sports – salle SAMARANCH
4 rue Jean Mentelin B.P. 28
67035 Strasbourg Koenigshoffen cedex 2

date : 26 octobre 2011 (examen) à 20 heures
lieu : Maison des Sports – salle SAMARANCH
4 rue Jean Mentelin B.P. 28
67035 Strasbourg Koenigshoffen cedex 2

Date limite de réception des candidatures : 03 octobre 2011

Les candidatures sont à adresser impérativement à Françoise Gérard - Domaine du Golf - 6 rue d'Amsterdam - F67610 LA WANTZENAU (Tél. +33 611.981.710)

mailto : francoise.gerard.57@wanadoo.fr (indiquer un numéro de téléphone où les candidats sont joignables).

Conditions d'acceptation de la candidature :

être âgé de 16 ans

être licencié à la date de démarrage de la formation (licence à présenter le jour du démarrage de la formation sinon le candidat peut être refusé).

Dossier de candidature :

1 photographie : à amener le jour de la formation, indiquer au dos prénom, nom, club, numéro de licence.

Conditions d'attribution de l'officiel B :

être admis à l'examen théorique,

avoir passé les épreuves pratiques de :

- contrôleur de virages,
- juge à l'arrivée,
- chronométrage validé de 40 courses (uniquement les personnes n'ayant pas l'officiel C),

ceci dans un délai d'un an et dans trois compétitions différentes.

Conditions d'accès à l'officiel A :

être titulaire de l'officiel B au moins depuis deux saisons complètes.

FORMATION D'OFFICIELS C

être âgé de 14 ans et être licencié à la date de la formation.

A noter : Les candidats doivent suivre une soirée de sensibilisation et de présentation d'une compétition et de la FFN. Cette formation se déroule en même temps que la session des officiels B.

La formation pratique peut se faire dans différentes compétitions organisées ou désignées comportant au minimum 40 courses et en présence d'une personne nommée, par le Comité Départemental du Bas Rhin.

Les personnes intéressées doivent se faire connaître par l'intermédiaire de leur club au Comité Départemental du Bas Rhin avant les compétitions et non le jour même. Toutes autres formes de candidatures seront refusées.